

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

N° : 235 /D.C.E.I.U/ 2021

Alger, le 07 Mars 2021

Messieurs les Présidents
des Conférences Régionales Universitaires



Objet/ programme Algéro-Français de partenariat institutionnel PROFAS C+.
P./J/ : Communiqué de presse plus note d'information

Dans le cadre du programme Algéro-Français de partenariat institutionnel PROFAS C+ au titre de l'année 2021, j'ai l'honneur de vous informer qu'un appel à manifestation d'intérêt « Ami » qui constitue la première phase dudit appel à projet est téléchargeable sur le site web du Ministère des affaires étrangères à partir du 07 février 2021.

Les établissements de formation supérieure intéressés par cet appel à projets peuvent télécharger ces documents du site web du M.A.E.

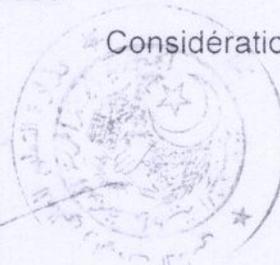
Les réponses au présent appel à manifestation d'intérêt sont à adresser à :

Ministère des affaires étrangères : n.dine@mae.dz

Ambassade de France à Alger : laurent.montillet@diplomatie.gouv.fr

Je vous prie de bien vouloir procéder à une large diffusion de cet appel auprès des établissements de formation supérieure relevant de votre région, et de nous faire parvenir copie du rapport de présentation de chaque établissement ayant postulé, en vue de les faire parvenir dans les temps requis aux instances concernées.

Considération distinguée



Ministère des Affaires Etrangères

COMMUNIQUÉ DE PRESSE APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CO-CONSTRUCTION DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ALGERO-FRANÇAIS (PROFAS C+)

Le Ministère des Affaires étrangères de la République Algérienne Démocratique et populaire et l'Ambassade de France en Algérie lancent un Appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme algero-français de partenariat institutionnel (PROFAS C+).

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I) qui précède l'Appel à projets (prévu début mars 2021) vise à faciliter la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises en vue de répondre à l'Appel à projets (PROFAS C+).

Cette phase initiale permet d'identifier les projets sectoriels portés par les différents Ministères concernés et d'aider les porteurs de projets à soumettre un projet éligible au programme (PROFAS C+). Le Programme algero-français PROFAS C+ (Appui aux projets de partenariat institutionnel (ex BAF), est co-financé par les Gouvernements algérien et français dans le cadre d'un programme de coopération institutionnelle tendant à promouvoir les actions de coopération qui contribuent à l'amélioration du service public et au renforcement des capacités de l'administration algérienne, en consolidant les liens entre les institutions respectives des deux pays et en encourageant les échanges de compétences et le transfert de savoir-faire.

A l'issue de l'A.M.I, des séances de formation et d'aide au montage de projets PROFAS C+ pour l'Appel à projets seront proposées aux différentes institutions intéressées. L'Appel à Manifestation d'Intérêt est téléchargeable sur le site web du Ministère des Affaires Etrangères.



République Algérienne
Démocratique et
Populaire



Ministère des Affaires
Etrangères



Ambassade de France
en Algérie

Programme Profas C+

Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)



Le programme Profas C+ soutient les **partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises**, permettant par le biais d'un co-financement, la réalisation de projets structurants de modernisation des activités et des organisations du secteur public, de part et d'autre de la Méditerranée.

Le programme Profas C+ s'est doté d'un **outil, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)**, précédant l'appel à projets et facilitant la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises.

L'A.M.I. permet d'identifier et d'adapter les projets afin de mieux les inscrire dans les domaines prioritaires de la coopération entre les deux pays.

L'A.M.I. constitue la phase de lancement de la relation de coopération entre les partenaires des deux pays. Au cours de l'A.M.I., des moyens limités pourront être mis à disposition des porteurs de projet pour en mûrir la réalisation et en particulier, construire la relation entre les partenaires.

Ouverture de l' A.M.I. 7 février 2021

Les réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont à adresser à :

- **Pour la partie algérienne** : Monsieur Nouredine DINE, Chef de Bureau-France-Coopération culturelle, scientifique et technique, à la Direction Générale Europe du Ministère des Affaires Etrangères

n.dine@mae.dz

- **Pour la partie française** : Monsieur Laurent MONTILLET, Attaché de coopération institutionnelle, près l'Ambassade de France à Alger

laurent.montillet@diplomatie.gouv.fr

1/ Qui peut postuler ?

Les entités publiques, services ou équipes appartenant à des administrations, à des Ministères, services publics, français et algériens peuvent répondre à l'A.M.I. Les personnes référentes répondant à l'A.M.I. engagent leur équipe, ou leur service au moins jusqu'aux résultats de l'appel à projets.

2/ Comment postuler ?

Aussitôt l'A.M.I. ouvert, les secteurs et institutions envisageant de répondre à l'appel à projets Profas C+, peuvent déposer un projet auprès du Ministère algérien des Affaires étrangères et de l'Ambassade de France à Alger.

La fiche du projet proposée doit, sur 3 pages maximum, comporter les rubriques suivantes¹ :

- Titre (non-définitif) du projet envisagé*
- Administration publique porteuse*
- Nom et coordonnées de la personne référente*
- Partenaire français identifié ou envisagé
- Objectif global du projet*
- Objectifs spécifiques et activités envisagées*
- Description narrative du projet (en 20 lignes maximum) *
- Budget envisagé*
- Perspectives de co-financement*
- Besoin d'accompagnement pour le lancement ou le renforcement du partenariat institutionnel / demandes de crédits d'amorçage²

3/ Calendrier du PROFAS C+

- ✓ 7 février 2021 : ouverture de l'A.M.I.
- ✓ 7 mars 2021 : clôture de l'A.M.I.
- ✓ Entre le 7 et 9 mars 2021 : annonce des résultats de la présélection et éventuellement, début de l'accompagnement des projets retenus
- ✓ 9 mars 2021 : ouverture de l'Appel à Projets
- ✓ Courant mars : séances de formation et de finalisation de dossier PROFAS
- ✓ 11 avril 2021 : clôture de l'Appel à Projets (date limite de dépôt)
- ✓ A partir du 11 avril 2021 : annonce des résultats et formalisation des conventions de financement pour l'année 2021

¹ Les rubriques marquées d'une étoile sont obligatoires.

